



Camp 2005
Saint-Ouen
Île de Jersey

PROJET PEDAGOGIQUE
Du 13 au 29 juillet 2005

Chemin de la Combe Valton

21240 TALANT

Tél. : 03 80 55 34 83

Internet : www.eedftalant.fr

Courriel : camp2005@eedftalant.fr

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
LES OBJECTIFS EDUCATIFS	4
LES PRINCIPES	4
LA METHODE	4
LES INTENTIONS EDUCATIVES	4
LE FONCTIONNEMENT	5
Les effectifs accueillis	5
L'équipe d'animation	5
Organisation générale	5
Organisation du travail	5
Formation	5
Composition de l'équipe	6
Les moyens	6
Installations	6
Terrain	6
Matériel éducatif	6
Matériel de camping	6
Les tarifs	6
Les parents	6
Les soins	7
La réglementation	7
La sécurité	7
Les repas	7
JOURNEE TYPE	8
LES PROJETS D'ACTIVITES	9
Activités types	9
Activités spécifiques	9
LES GRANDS THEMES DU PROJET	9

Découverte et connaissance de l'environnement	9
Relations Internationales	9
Thématique autour des Mille et Une Nuits	9
Aménagement du lieu de camp	10
Exploration	10

LES OBJECTIFS EDUCATIFS

Les Eclaireuses et Eclaireurs de France sont un mouvement éducatif engagé. Leurs choix éducatifs sont guidés par l'affirmation de valeurs qui se déclinent à travers les activités et les méthodes dans les différentes tranches d'âge.

- Affirmer le respect fondamental de l'homme dans sa diversité, lutter contre toute forme de discrimination et d'intolérance, c'est le choix de la **laïcité**.
- S'éduquer réciproquement les uns par les autres, éduquer en commun des filles et des garçons, c'est l'affirmation de la **coéducation**.
- Faire le choix de relations égalitaires, permettre à chacun avec ses droits et devoirs de participer à l'élaboration de projets communs et de prendre des responsabilités ; vivre la citoyenneté, c'est la volonté d'être une école de **démocratie**.
- Etre ouvert au monde et à l'autre, développer un état d'esprit, de partage, d'écoute, de construction commune, celle d'un vrai partenariat, c'est faire vivre **ouverture** et **solidarité**.
- Apprendre à connaître et comprendre le monde, agir pour protéger et faire respecter équilibre et harmonie, c'est notre engagement pour **l'environnement**.

Les principes

- **Un développement spirituel** : la recherche d'une forme de spiritualité à travers une éducation à des valeurs afin que chacun puisse donner un sens à sa vie.
- **Un développement social** : la participation au développement de la société dans le respect de la dignité de l'homme et de l'intégrité de la nature. La promotion de la paix, de la compréhension et de la coopération sur le plan local, national et international.
- **Un développement personnel** : la responsabilité de son propre développement.

La méthode

Elle se définit par la combinaison de sept éléments :

- L'adhésion volontaire du jeune à des principes communs
- Une vie en petits groupes, par équipes
- Une éducation par l'action
- Un système de progression personnelle
- Un cadre symbolique (fiction, signes d'appartenance)
- La vie dans la nature
- Une relation entre adultes et jeunes.

Les intentions éducatives

- Amener l'ensemble des participants à progresser dans leur autonomie et dans la vie communautaire.
- Favoriser la relation éducative entre adultes et jeunes par des réunions ou actions permettant de comprendre les besoins relatifs à chaque tranche d'âge.
- Faire connaître, comprendre et appliquer les valeurs de l'association figurant au projet éducatif.

- Permettre à chacun de s'exprimer, trouver sa place au sein du groupe et prendre une part de responsabilités.
- Assurer la tenue de conseils conformes à l'esprit de l'association au sein desquels chacun pourra donner son avis librement sans s'exposer à des risques de reproches.
- Renforcer l'analyse des bilans de journées pour répondre de la façon la plus juste possible aux difficultés constatées.
- Arriver à un partage équitable des tâches, tant pour les jeunes que pour l'encadrement, par une appropriation par chacun des obligations quotidiennes nécessaires à un fonctionnement harmonieux du groupe.
- Développer le sens de la communication entre les individus, tant à l'intérieur du groupe que vis à vis des groupes partenaires ou des groupes cohabitant sur le site de camp.
- Amener les membres de l'équipe d'animation à une démarche de renforcement de sa formation destinée à développer la prise d'initiatives et de responsabilités pour assurer la pérennité de l'association.

LE FONCTIONNEMENT

Les effectifs accueillis

Aucun enfant n'est accueilli s'il a moins de 6 ans révolus.

- De 6 à 8 ans : les lutins (5 enfants)
- De 8 à 11 ans : les louveteaux (10 enfants)
- De 11 à 15 ans : les éclaireuses et éclaireurs (10 enfants)
- A partir de 15 ans : les aînés (5 jeunes)

L'équipe d'animation

Organisation générale

Chaque tranche d'âge, appelée « branche » est coordonnée par un responsable et peut comporter un ou plusieurs animateurs selon l'effectif.

Organisation du travail

Réunions préparatoires préalablement au déroulement du séjour selon un calendrier négocié avec les membres de l'équipe et mise au point en soirée pendant le séjour. Un temps commun est consacré aux bilans, informations et formation, puis un temps par branches permet la mise au point des activités du lendemain.

Un point régulier est fait quant au respect du projet éducatif et à la situation financière du groupe

Les animateurs encadrent les activités en fonction des projets sur lesquels ils travaillent. Ils peuvent par conséquent être amenés à intervenir sur des branches différentes.

Formation

Les temps de bilan de l'équipe comprennent aussi un temps de formation à partir des expériences vécues, du retour fait sur les activités.

Des temps spécifiques peuvent être organisés pour la préparation des activités avec formation des responsables sur les techniques et méthodes à utiliser.

Des temps spécifiques sont isolés pour des évaluations avec les stagiaires BAFA.

Composition de l'équipe

Un titulaire BAFD (Denis BEUCHOT)

Quatre titulaires BAFA (Louise BUCHAILLARD, Hélène ALBERTELLI, Julien COMTE, Marie-Jang BESANCON)

Deux titulaires du BAFA et du BSB : Guillaume GEOGER et Jérémy BEUCHOT.

Un titulaire du BAFA et du brevet de moniteur de secourisme : Aymeric BEUCHOT

Les moyens

Installations

- Une tente d'activités de 60 m²
- Une tente cuisine de 30 m²
- Des tentes couchage 10 places pour les lutins et louveteaux
- Des tentes de couchage type patrouille 6 places pour les éclaireurs et aînés
- Des tentes de couchage 4 à 5 places pour les membres de l'encadrement.

Terrain

Le terrain appartient aux Scouts de Jersey et est partagé par plusieurs groupes de divers pays d'Europe. Il est clos sur tout son périmètre et comprend des installations sanitaires modernes et récentes. Il ne comprend pas d'accès direct sur une route.

Matériel éducatif

Bibliothèque de jeux et activités manuelles d'intérieur et extérieur, livres pour enfants adaptés à toutes tranches d'âges, matériel de théâtre ou cirque, outillage, petit matériel éducatif consommable, etc.

Matériel de camping

Tentes, vaisselle, tables, réfrigérateur, réchauds, outils pour les constructions, etc. (une partie du matériel ne pouvant pas être transportée sera louée sur place).

Les tarifs

S'agissant d'une association de scoutisme, les enfants peuvent participer dès l'instant où ils adhèrent et acquittent une cotisation fixée à 54 € pour le premier enfant et 42 € pour ses frères et sœurs pour l'année scolaire.

Les frais de participations spécifiques au camp en dehors de la cotisation précitée s'élèvent à 440 Euros pour le premier enfant de chaque famille et 410 Euros pour chacun des suivants.

Les chèques vacances, bons vacances et aides diverses des comités d'entreprises sont acceptés.

Les parents

Les parents sont réunis plusieurs fois pour connaître le déroulement des préparatifs du séjour. Ils sont associés à la vie du groupe et participent à la mise en place de certaines manifestations destinées à attribuer des bourses en vue de diminuer la charge financière des familles. En février, une réunion de présentation du projet pédagogique est organisée. A cette occasion, les responsables du centre scout de Jersey seront présents pour présenter le site du

camp et répondre aux questions que se posent les familles quant à un camp à l'étranger sur une île peu connue Une autre réunion spécifique au projet pédagogique du camp d'été est organisée et conduite par le directeur du séjour un mois avant le départ environ.

Les soins

Une tente de type familial est réservée à l'infirmerie. Elle comprend deux lits de camp pour recevoir d'éventuels malades.

Une caisse à pharmacie fermant à clé est placée sous la responsabilité de l'assistant sanitaire, titulaire de l'attestation de formation aux premiers secours et moniteur Croix Rouge assurant cette formation. Pour les sorties hors du camp, des trousse de secours homologuées par la Croix Rouge sont à disposition des responsables.

Le responsable diplômé moniteur de secourisme de la Croix Rouge assure une initiation aux premiers secours à l'ensemble des participants. La plupart des animateurs sont titulaires de l'AFPS.

La réglementation

La documentation relative à la réglementation est à disposition de l'équipe d'encadrement : guide « Enfants et Espaces », documentation fournie par Jeunesse et Sports. Il y est fait référence lors de l'organisation de certaines activités.

La sécurité

Le terrain sur lequel sont implantées les tentes est entièrement clos. Les tentes sont installées de façon groupée, celles des responsables étant placées sur le pourtour afin de contrôler tous les accès possibles.

Lors des activités, des consignes très précises sont dispensées et rappelées régulièrement par l'encadrement : marche groupée, pas de jeux isolés, alerter à l'approche de personnes extérieures au groupe, ne pas se rendre isolément au bloc sanitaire.

Les repas

Les repas sont pris en commun le matin, par équipes le midi et par branche le soir. Les menus sont composés par la personne chargée de l'intendance qui prépare les ingrédients destinés à la fabrication du repas et les remet au responsable de cuisine. Les jeunes participent à la mise en œuvre du repas et à la distribution des mets à l'ensemble de l'effectif. S'agissant d'un camp sous tente, une tente spécialement réservée à l'usage de la cuisine est équipée des ustensiles nécessaires. Sa conception permet un nettoyage régulier des tentures.

Les conditions sanitaires de propreté corporelle et vestimentaire sont rappelées régulièrement à toutes les personnes participant à la fabrication des repas.

A l'issue du repas, tous les restes sont jetés, y compris les aliments transformés non consommés.

La vaisselle et le nettoyage des tables sont mis en œuvre immédiatement.

La participation des jeunes et responsables à ces diverses activités se fait selon une grille de roulement permettant une répartition équitable de la charge de travail.

JOURNEE TYPE

8h00	Lever, toilette
8h30	Petit-déjeuner
9h15	Rangement des tentes
9h45	Activités
11h00	Préparation du repas
12h00	Repas puis services
14h00	Reprise des activités ou temps calme pour les plus jeunes
15h00	Reprise des activités pour les plus jeunes
17h30	Goûter
18h00	Toilettes ; préparation du repas
19h00	Repas puis services
20h30	Veillées
21h00	Couchage lutins
21h30	Couchage louveteaux
22h00	Couchage éclaireuses éclaireurs, aînés
22h30	Bilan de l'équipe d'animation, mise au point des activités du lendemain.

LES PROJETS D'ACTIVITES

Activités types

- ❖ Grands jeux
 - Jeux de piste
 - Jeux d'orientation avec apprentissage de la lecture des cartes et de l'utilisation du GPS.
 - Jeux de pleine nature
 - Jeux de plage
- ❖ Petits jeux
 - Jeux de ballon
 - Relais
 - Jeux traditionnels
- ❖ Froissartage, constructions
- ❖ Randonnées pédestres

Activités spécifiques

- ❖ Découverte des techniques d'expression
 - Animation musicale, chansons à gestes
 - Arts du cirque
- ❖ Activités scientifiques et techniques
 - Applications sur les énergies nouvelles (solaire, vent)
 - Astronomie

LES GRANDS THEMES DU PROJET

Découverte et connaissance de l'environnement

Projet destiné aux lutins, louveteaux et éclaireurs.

- Activités autour de la découverte de la nature : identification de la flore et de la faune de bord de mer.
- Randonnées, observation, apprentissage et maîtrise du feu.
- Valorisation des acquis au moyen de livrets individuels tenus par les participants : le Carnet d'Aventures ou Traces d'Etoiles.
- Visite du centre d'information sur la réserve naturelle de la baie de Saint-Ouen

Relations Internationales

Projet destiné à toutes les tranches d'âges.

- Découverte du patrimoine historique et architectural et culturel de l'île de Jersey (mégolithes, châteaux, artisanat, fabriques de bijoux,
- Activités communes avec les groupes européens partageant le terrain de camp.

Thématique autour des Mille et Une Nuits

Projet destiné à toutes les tranches d'âge

- Présentation d'un spectacle basé sur le mime et la danse sur le thème des Mille et Une Nuits.

Aménagement du lieu de camp

Projet destiné aux plus de 11 ans sous réserves des possibilités offertes par les lieux.

- Construction d'installations en froissartage (technique de constructions en bois brut) : tables, foyers, lieux de vie.

Exploration

L'exploration est destinée au plus de 11 ans. S'inscrivant dans le projet scout, elle permet aux jeunes de partir en randonnée vers une destination fixée d'avance et selon un parcours très précis sans la présence de responsables. Une formation à la topographie est nécessaire. Les jeunes participent à la préparation et la mise en œuvre de ce projet d'activité.

Les responsables assurent un ou plusieurs contrôles au cours de la journée avec intervention et mise au point si nécessaire. Ils contrôlent systématiquement les équipes en soirée afin de vérifier leurs conditions d'hébergement et s'assurer du respect de l'ensemble des règles fixées ou négociées.

Les jeunes doivent faire un rapport détaillé de leur exploration qu'ils présentent lors d'une veillée à l'ensemble des participants au séjour.